

Anticiper le très long terme

Je tremble que les citoyens ne se laissent si bien posséder par un lâche amour des jouissances présentes, que l'intérêt de leur propre avenir et de celui de leurs descendants disparaisse et qu'ils aiment mieux suivre mollement le cours de leur destinée que de faire un soudain et énergique effort pour le redresser.

Alexis de Tocqueville. *De la démocratie en Amérique*, 1835

Notre conception actuelle des perturbations qui provoquent les maladies est trompeuse. Nous n'y intégrons que très peu les contraintes environnementales, qui recèlent pourtant sur le long terme les principes de la vie et les bases de notre santé [50].

Le très long terme nous est initialement accessible par l'étude approfondie du passé. Son analyse révèle turbulences et régularités – dont certaines ont force de loi, s'associant à des probabilités ultérieures. Parmi ces formes auto-régulées, se trouvent les systèmes les plus perturbés par le développement récent des activités humaines. Malheureusement, la symétrie du raisonnement dans une approche tournée vers l'avenir ne permet pas d'anticiper aussi aisément les vestiges du futur [24].

Car le principal problème réside au cœur d'effets mal compris, car souvent lents à se mettre en place, voire longtemps niés, de ces acti-

vités : modification de la composition atmosphérique en raison de la combustion d'énergies carbonées, réchauffement lié à la persistance de gaz à effet de serre qui en résultent, augmentation des événements extrêmes (inondations ou canicules), acidification des océans, pollutions diverses, surexploitation de cycles trop lentement renouvelables, érosions des sols, déforestation ou accélération du rythme d'extinction des espèces.

Intégrer la qualité de nos échanges avec l'environnement sur le très long terme pourrait cependant nous aider à atténuer les dérèglements actuels ou à nous adapter à leurs dérives prochaines. Cela permettrait aussi de développer des stratégies globales de réduction des risques [47] à plusieurs échelles temporelles, prenant en compte l'ensemble des conséquences (humaines, animales et végétales), et de les intégrer à tous les niveaux de décision publique (i.e. dans les transitions énergétiques, écologique ou technologique).

Car les contextes économique, politique, environnemental et sanitaire seront de plus en plus instables au cours de ce siècle. Il est donc dès à présent nécessaire d'interpréter correctement les interactions énergie-climat-biodiversité-socioéconomie-biopolitique-démographie-etc. dans le cadre d'une écologie globale de la santé, incluant la complexité des phénomènes, leur non-linéarité, la progression de vulnérabilités nouvelles et la réduction possible de nos

marges d'adaptation en situation de contrainte croissante.

Ces choix nous marqueront durablement d'autant qu'« *entre long terme et démocratie, les peuples pourraient très bien choisir le long terme* » au détriment de nos équilibres les plus récemment et les plus difficilement acquis¹. Et pourtant, même cela n'est pas sûr... Avec la perte des capteurs leur permettant de mesurer l'exact déroulement des événements, en l'absence de clefs conceptuelles, ou en manque de décideurs capables d'entraîner vers des options stables, les peuples pourraient très bien choisir et le court terme et l'absence de démocratie. Surtout si les grands principes démocratiques s'établissent dans un rapport toujours plus intime avec le développement de nos sociétés [25]. La santé, sur le très long terme, ne révélerait alors que l'éphéméride de nos utopies, éternellement insatisfaites. ¶

Face à ceux qui ne veulent plus s'en remettre à leur expérience parce qu'elle ne leur permet plus de s'y retrouver, surgit la contrainte qu'on s'impose à soi-même d'être entraîné par le courant irrésistible des forces surhumaines, naturelles ou historiques.

Hannah Arendt. *Idéologie et Terreur*, 1953

1. Jacques Attali. Bilan de la COP21, 16 décembre 2015.

Les références entre crochets renvoient à la Bibliographie générale p. 43.

Jean-François Toussaint

Université Paris Descartes, Haut Conseil de la santé publique

ce qui n'est pas la trajectoire à moindre coût. Une extrapolation de ces INDC au-delà de 2030 à partir de modèles économiques impliquerait un réchauffement global de l'ordre de 3 °C d'ici à 2100. Le mécanisme de révision à la hausse des engagements tous les cinq ans qui sera amorcé en 2018 et opérationnel à partir de 2023 est donc particulièrement important, avec une interrogation sur un risque de « laisser faire » d'ici à 2023.

Au-delà des engagements des États, la COP21 a mobilisé la société civile, dans le cadre d'un plan d'action

Lima-Paris initié par Ban Ki-Moon en septembre 2014. Cet agenda des solutions est l'un des piliers de l'accord de Paris pour amplifier le déploiement des solutions, dans tous les secteurs d'activité. Cet agenda des solutions mobilise les villes et territoires, le secteur financier privé et de nombreux secteurs d'activité liés à l'agriculture, la gestion des forêts, le transport, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, le bâtiment, les polluants à courte durée de vie, les entreprises et l'innovation. Plusieurs observateurs ont souligné l'inflexion marquée par l'engagement du secteur financier.